

La paroisse de Santilly

Autrefois, sous l'Ancien Régime, Santilly était « paroisse », la plus petite entité administrative de communauté, à la fois religieuse et politique. Avec la Révolution française de 1789, la paroisse est devenue la « commune », entité politique, qui pouvait en même temps aussi être la paroisse, c'est-à-dire unité exclusivement religieuse.

L'église de Santilly perdait, avec le Concordat de 1801, son titre et dépendait depuis de celle de Sercy. « L'église sert de grange à battre le blé », écrit l'instituteur du village RENAUD en 1879,¹ et de continuer : « Le 26 ventôse an 13,² le sieur Duchesne, desservant pour les deux paroisses, emporta de l'église de Santilly dans celle de Sercy divers objets servant au culte et dont le détail est aux archives de la Mairie. »

Pourtant, les abbés BAUZON et MUGUET écrivent en 1889 (sans donner ni date ni source retraçable) :

« L'église de Santilly est assez décente, de la même capacité que celle de Sercy, et suffisamment pourvue. On demande son érection en succursale, et dans l'espoir de mieux réussir, la commune a constamment refusé de contribuer aux réparations de l'église de Sercy et au traitement du desservant. (Cahier : *L'arrondissement de Chalon*). »³ Et, sans mentionner le conflit avec Santilly, ils continuent : « L'église de Sercy est en assez bon état et suffisamment pourvue. Elle est assez grande pour contenir la paroisse. Le presbytère est vendu. La commune va en amodier une partie pour y loger le desservant. Elle est bien intentionnée pour pouvoir à sa subsistance. »⁴

Pire : on peut dire que pendant tout le XIX^e siècle, du Concordat de 1801 jusqu'à la fin du siècle, les deux communes étaient assez sévèrement opposées l'une contre l'autre, et encore plus après que Sercy a réussi, à l'insu exprès de Santilly, à construire en 1849 à côté du château de Sercy une nouvelle église et après plusieurs décennies de résistance têtue de la part de la municipalité de Santilly à infliger par un arrêt définitif et partial de la préfecture de Mâcon une contribution financière.

¹ A. RENAUD, *Notes sur Santilly*, 1879, p. 14.

² En bon instituteur de la République, Alexandre RENAUD se sert toujours du calendrier dit « républicain » ; en date universellement utilisée, c'est-à-dire grégorienne, il s'agit du 17 mars 1805.

³ BAUZON & MUGUET 1889, p. 647

⁴ BAUZON / MUGUET p. 647 / 648. Là encore, les deux auteurs ne donnent pas de date. En vue du conflit séculaire entre Sercy et Santilly, il s'agit d'une grave lacune, d'autant plus que la curieuse expression de la « bonne intention » se réfère bien plus probablement à la première moitié du siècle, quand Sercy n'avait pas encore construit sa nouvelle église (1849)

Il paraît néanmoins que l'église de Santilly ait retrouvé après un certain temps sa destination originale. Car l'évêque d'Autun écrit en 1838 : L'église de Santilly « peut être considérée comme chapelle de secours » – c'est-à-dire que l'on y célébrait la messe, mais les actes officiels comme un mariage étaient exclus. Et l'évêque d'Autun continue sa lettre adressée au Préfet : « M. le Desservant de Sercy y fait fréquemment les offices. »⁵ Ce qui signifie qu'elle était (toujours ou à nouveau) consacrée. Santilly n'a jamais récupéré son statut de paroisse distincte.

Pendant tout le XIX^e siècle, les Annuaires de Saône-et-Loire indiquent que le « Desservant » (jusqu'en 1841 encore écrit sans le -t final) exerce à la « Succursale » de Sercy, dont « dépend » Santilly. La Cure, par contre, se trouve à l'époque à Buxy. C'est pourquoi dans la liste des curés de Santilly, il fallait nommer les desservants de Sercy.

En 1920 – c'était toujours la paroisse Sercy / Santilly – les noms des soldats des deux communes, Sercy et Santilly, morts à la Première Guerre mondiale, étaient inscrits sur une plaquette à Sercy. Trois ans plus tard, les Sentiliens ont tenu à ériger leur propre Monument aux morts. La plaquette de Sercy se trouve à l'intérieur de l'église au mur nord. Il est assez rare que les victimes de la Grande Guerre sont non seulement commémorées deux fois, mais en plus à deux endroits religieux différents, au cimetière de l'une de ces parties et tout à la fois dans l'église, et encore une fois devant l'église, de l'autre partie de la paroisse.

Au fil du temps, avec la diminution du nombre de prêtres, donc de curés disponibles pour les services paroissiaux et parallèlement de chrétiens pratiquants, il n'y avait plus un curé par paroisse. Les curés ont de plus en plus dû assumer les divers services dans de plus en plus de paroisses. Le XX^e siècle se caractérise par l'augmentation progressive du nombre de clochers à desservir par chaque curé.

Commence alors la valse des rassemblements des paroisses.

« La Grande famille »

Le 1^{er} janvier 1939 paraît le n° 1 d'un « bi-mensuel » paroissial qui a pour titre

« La grande famille – aux sept clochers »

qui regroupe cinq paroisses : « Paroisses de Bresse-sur-Grosne – Champagny – Sercy – Santilly – Savigny ». Paraissent 14 numéros jusqu'au 15 août 1939. Plusieurs de ces bulletins portent l'indication du mois et du jour, mais pas de

⁵ Voir la partie chronologique de ce livre.

l'année. Quelques-uns sont écrits à la main. Un d'eux est particulièrement émouvant (pas de date, mais elle est évidente) :

« Mes chers paroissiens,
Si cette feuille vous parvient, c'est que l'heure sera grave. Avec vos fils, vos frères, vos époux, ... votre curé aura rejoint son poste.
La guerre, – je l'espère jusqu'au bout n'éclatera pas. ... »

Un peu plus tard, le curé des sept clochers écrit à ses ouailles (sans date) : « Mes chers paroissiens. Je reviens de la messe militaire que j'ai célébrée pour vous tous. Voilà deux mois bientôt que je vous ai quittés ... » Sous les deux drapeaux croisés français et britannique on lit la devise « Dieu est avec nous » (ce qui rappelle celle de la boucle de ceinturon des soldats allemands dans la Grande guerre). Cette lettre écrite loin de Santilly est signée : « Votre curé Louis Roy, caporal Louis Roy, 71^e Cie. Radio, Secteur Postal : 72.

Dans une lettre du même curé, annexée (sans date), il écrit : « A ma rentrée de captivité ... ». Ces « feuilles » (que la S.E.H.N. détient dans ses archives) sont de 14 numéros en 1939, 9 numéros sont sans date (précise), et il y a 22 numéros qui vont du 19 mai 1946 au 10 août 1947. En tout, nous avons donc actuellement 45 numéros de ce bulletin. Sur chacune de ces « feuilles » est marqué : « Le Gérant : M. l'Abbé L. Roy. » Ce bulletin est paré de quatre couleurs différentes, le vert n'apparaissant qu'après la guerre.

Le Bulletin du 10 août 1947 est effectivement le dernier émis par l'abbé Louis ROY. Il commence par ces paroles : « Pour la dernière fois, va dans tous les foyers, mon cher petit bulletin, apporter un peu de joie et de paix. » Et, à la fin il parle de « Mr l'abbé Jacob mon successeur. »

Effectivement, nous avons un nouveau bulletin sous le titre

« Route ... ensemble »

parution mensuelle, lieu de publication : Bresse-sur-Grosne, « Gérant : Abbé Jacob à Bresse » qui liste les quatre paroisses Sercy, Santilly, Bresse-sur-Grosne, Champagny. Les archives de la S.E.H.N. gardent à ce jour 3 numéros qui vont du N° 8, octobre 1951 au N° 12, février 1952, et, en nouvelle série, 2 numéros de mars et avril 1952 (sans Champagny).

Par décret du 23 novembre 2003, l'évêque d'Autun, Raymond Séguy (1929 – 2022) crée la Paroisse Saint Louis entre Grosne et Guye, en énumérant 30 anciennes paroisses autour de la cure de Saint-Gengoux, et il en fait curé le Père Éric Reboul.

Santilly fait partie de cette nouvelle « Paroisse Saint Louis entre Grosne et Guye », dont la cure ou le presbytère est au : 2 rue des Fossés à 71460 Saint-Gengoux-le-National. Cette paroisse « desservit » 30 villages ou clochers, en d'autres termes, il y a un seul curé pour 30 églises :

Bissy-sur-Fley, Bresse-sur-Grosne, Burnand, Burzy, Chenôves, Collonge-en-Charolais, Culles-les-Roches, Curtil-sous-Burnand, Fley-Rimont, Germagny, Genouilly, Joncy, Le Puley, Saint-Boil, Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Gengoux-le-National, Saint-Huruge, Saint-Martin-la-Patrouille, Saint-Martin-du-Tartre, Saint-Maurice-des-Champs, Saint-Micaud, Saint-Privé, Saint-Ythaire, Santilly, Saules, Savianges, Savigny-sur Grosne, Sercy, Sigy-le-Chatel, Vaux-en-Pré.

La nouvelle devise est maintenant :

Une seule paroisse : 30 villages

La paroisse Saint-Louis est une des 49 paroisses du diocèse d'Autun, de vrai nom Diocèse d'Autun, Chalon, Mâcon, ou, pour être tout à fait exact, (depuis 1962) « Autun-Chalon-sur-Saône-Mâcon-Cluny. » Faits remarquables : d'abord, il correspond plus ou moins depuis 1801 au département de Saône-et-Loire, mais – qui plus est – il s'étend sur le territoire de l'ancienne *Civitas Aeduorum*. Autun est le siège épiscopal (= évêché) depuis le III^e siècle. Sous l'Ancien Régime, jusqu'en 1801, l'évêché d'Autun était suffragant de (= dépendant, sous l'autorité de) l'archevêché de Lyon, aujourd'hui depuis 2002, de l'archevêché de Dijon, en fait pour mieux cadrer avec les régions. De 1801 à 2002, le diocèse était suffragant de Besançon. Le diocèse d'Autun compte aujourd'hui (2015) 68 prêtres actifs. De 1950 à 2012, donc en 62 ans, le nombre de prêtres dans le diocèse d'Autun a diminué de 659 à 174, ce qui avait donné en 1950 763 croyants par prêtre, et en 2012 3.149 croyants. En même temps le nombre de paroisses a diminué de 554 à 49.⁶ Depuis 1962 l'évêque d'Autun est en même temps appelé « abbé de Cluny ». Depuis 2006, Benoît RIVIÈRE (* 1954) est évêque d'Autun.

⁶ Le nombre de moines a diminué de 1.469 en 1950 à 474 en 2012. Source des statistiques : Diocese of Autun – Chalon – Mâcon (statistics), sur www.catholic-hierarchy.org (consulté le 2 février 2015)

« La paroisse.doc. »
51 Ko
7.349 caractères
4 pages
30 nov. 2023